

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
VERSION 2**

Le jeudi 24 novembre 2022

à 17 h

AVIS DE CONVOCATION

Montréal, le jeudi 17 novembre 2022

Prenez avis qu'une assemblée ordinaire du conseil d'agglomération est convoquée, à la demande du comité exécutif, pour **le jeudi 24 novembre 2022, à 17 h**, dans la salle du conseil de l'hôtel de ville. Les affaires énumérées dans les pages suivantes seront soumises à cette assemblée.

(s) Emmanuel Tani-Moore

Emmanuel TANI-MOORE
Greffier de la Ville

(English version available at the Service du greffe, Lucien-Saulnier building, street level)

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
VERSION 2**

Le jeudi 24 novembre 2022

à 17 h

Ci-joint un nouvel avis de convocation de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération du jeudi 24 novembre 2022 ainsi que l'ordre du jour remplaçant la version qui vous a été transmise le 10 novembre 2022.

Nous attirons votre attention sur l'ajout des points 7.02, 20.22 à 20.29, 30.03 et 45.01.

Aussi, une nouvelle version du règlement accompagne le dossier inscrit au point 42.02 et remplace celle livrée précédemment en raison de modifications détaillées au sommaire addenda.

Enfin, veuillez noter qu'une version électronique des dossiers accompagne cet ordre du jour et est accessible via la base de données sécurisée ADI.



**Assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
du jeudi 24 novembre 2022**

ORDRE DU JOUR

VERSION 2

01 – Période de questions du public

01.01 Service du greffe

Période de questions du public

02 – Période de questions des membres du conseil

02.01 Service du greffe

Période de questions des membres du conseil

03 – Ordre du jour et procès-verbal

03.01 Service du greffe

Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération

03.02 Service du greffe

Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'agglomération
tenue le 27 octobre 2022

04 – Annonces et dépôt de documents par le comité exécutif

04.01 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par le comité exécutif conformément à l'article 200 de l'annexe C de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, c. C-11.4)

04.02 Service du greffe

Dépôt de la liste des subventions octroyées par le comité exécutif

04.03 Service du greffe

Dépôt de la liste des contrats octroyés par les fonctionnaires conformément à l'article 477.3 de la *Loi sur les cités et villes*

05 – Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

05.01 Service du greffe

Dépôt de réponses aux questions écrites de membres du conseil

07 – Dépôt

07.01 Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles - 1222937003

Dépôt du Bilan 2021 de la gestion des matières résiduelles de l'agglomération de Montréal et de la Reddition de compte du Plan directeur de gestion des matières résiduelles 2020-2025

*Compétence
d'agglomération :*

Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du plan de gestion de ces matières

07.02 Service du greffe

Dépôt - Résolution 22 1117 du 9 novembre 2022 désignant la conseillère Valérie Assouline comme représentante de la Ville de Dollard-des-Ormeaux au conseil d'agglomération pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 30 mai 2023

11 – Dépôt de pétitions

11.01 Service du greffe

Dépôt de pétitions

20 – Affaires contractuelles

20.01 Service de la gestion et planification des immeubles , Direction de la gestion de projets immobiliers - 1220749001

Autoriser une dépense additionnelle de 11 125 387,46 \$, taxes incluses, pour des travaux contingents du projet de conception, construction, exploitation et entretien d'un centre de traitement des matières organiques par biométhanisation à Montréal-Est, dans le cadre du contrat accordé à Veolia Waste Services Alberta inc. (anciennement SUEZ Canada Waste Services inc.) (CG19 0388), majorant ainsi le montant de la dépense totale de la phase conception-construction de 129 803 416 \$ à 140 928 803,46 \$, taxes incluses

Compétence d'agglomération : Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du plan de gestion de ces matières

20.02 Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles
- 1201177001

Approuver le projet de convention d'aide financière à intervenir avec le Ministre de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, ayant pour objet l'octroi d'une aide financière de 101 596 005 \$ à la Ville de Montréal pour la réalisation des deux Centres de Traitement des Matières Organiques sur le territoire de l'agglomération de Montréal

Compétence Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi
d'agglomération : que tout autre élément de leur gestion si elles sont
 dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du
 plan de gestion de ces matières

20.03 Service de la stratégie immobilière - 1228042006

Approuver le projet de convention de bail pour le pavillon 9 par lequel la Ville loue du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal (CIUSSS), des espaces situés au 10950, boulevard Perras, pavillon 9, à Montréal, d'une superficie de 14 142,70 pieds carrés, pour les besoins du centre de formation du Service de police de la Ville de Montréal, pour un terme de trois ans, soit du 8 novembre 2022 au 7 novembre 2025, pour un montant total de 657 699,26 \$, taxes incluses

Compétence Éléments de la sécurité publique que sont les services de
d'agglomération : police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de
 premiers répondants

20.04 Service de l'eau , Direction de l'épuration des eaux usées - 1227482034

Accorder deux contrats à RCM Modulaire inc. pour l'acquisition et l'installation de trois bâtiments modulaires pour bureaux de chantier (lot 1) et quatre blocs sanitaires (lot 2), à la Station d'épuration des eaux usées Jean-R. - Marcotte - Dépense totale de 1 414 121,45 \$, taxes incluses (Contrat : 1 341 309,85 \$ + contingences : 26 826,20 \$ + incidences : 45 985,40 \$) - Appel d'offres public 22-19528 (2 soum.)

Compétence Alimentation en eau et assainissement des eaux
d'agglomération :

20.11 Service des technologies de l'information , Direction sécurité publique et justice - 1226634002

Approuver le projet d'addenda no 9 au contrat conclu avec ESIT Canada Services aux Entreprises Cie, se rapportant à la maintenance, l'entretien et le support du Système de Gestion des Interventions (SGI) du Service de sécurité incendie de Montréal (CG22 0304) pour une période additionnelle de 36 mois, soit du 28 novembre 2022 au 27 novembre 2025, avec deux options de prolongation de 12 mois chacune, pour une dépense additionnelle maximale de 8 997 431,47 \$, taxes incluses, (contrat : 8 738 737,72 \$ + contingences : 258 693,75 \$), majorant ainsi le montant total du contrat de 40 553 407,34 \$ à 49 292 145,06 \$, taxes incluses

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

20.12 Service des technologies de l'information , Direction sécurité publique et justice - 1220206005

Accorder un contrat de gré à gré à ABM Intelligence Limited (anciennement ABM United Kingdom), pour le renouvellement du contrat de maintenance d'un système informatique agissant pour les besoins de sécurité de l'agglomération, pour la période du 11 décembre 2022 au 10 décembre 2027, pour une somme maximale de 956 029,37 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

20.13 Service de la stratégie immobilière - 1225323005

Approuver le projet de convention de prolongation du bail par lequel la Ville de Montréal loue au Consulat général des États-Unis d'Amérique, pour une période additionnelle de cinq ans à compter du 1^{er} avril 2023, des espaces à l'intérieur de la voûte de télécommunication et sur la tour de la Ville située sur le Mont-Royal pour l'installation d'équipements de radiocommunication, pour une recette totale de 151 685,91 \$, excluant les taxes

Compétence d'agglomération : Annexe du décret - Parc du Mont-Royal

20.14 Service de la stratégie immobilière - 1225372003

Approuver la deuxième prolongation du contrat de prêt de locaux par lequel la Ville prête, à titre gratuit, au Centre communautaire des femmes sud-asiatique, pour une période additionnelle de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2023, des locaux d'une superficie de 3 883,29 pieds carrés, au 3^e étage de l'immeuble situé au 1035, rue Rachel Est, à des fins communautaires. La subvention immobilière est de 213 580,95 \$ pour toute la durée du prêt de locaux

Compétence Annexe du décret - Contributions municipales et gestion
d'agglomération : d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à
la pauvreté

20.15 Service de la diversité et de l'inclusion sociale - 1229125003

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 453 190 \$ à différents organismes, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales - Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2018-2023) et du budget du Service de la diversité et de l'inclusion sociale / Approuver les projets de convention à cet effet

Compétence Annexe du décret - Contributions municipales et gestion
d'agglomération : d'ententes et de programmes gouvernementaux de lutte à
la pauvreté

20.16 Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles
- 1229206001

Approuver un projet de convention d'aide financière avec la Société québécoise de récupération et de recyclage (Recyc-Québec), qui accorde à la Ville de Montréal une aide financière pour une somme maximale de 75 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide financière visant l'optimisation du réseau d'écocentres québécois, pour la réalisation du projet d'optimisation de l'écocentre LaSalle

Compétence Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi
d'agglomération : que tout autre élément de leur gestion si elles sont
dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du
plan de gestion de ces matières

20.17 Service des technologies de l'information , Direction sécurité de l'information
- 1229633001

Conclure des ententes-cadres avec In Fidem (Atos Services Digitaux Québec inc.) (lot 1), Levio Conseils inc. (lots 5 et 6), Intellisec Solutions inc. (lot 4) et Conseillers en Gestion et Informatique CGI inc. (lot 8), pour une durée de 30 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services spécialisés en sécurité de l'information - Montant estimé des ententes : 4 647 010,35 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19401 - (lots 1 et 4 : 6 soum.) - (lot 5 : 7 soum.) - (lot 6 : 5 soum.) - (lot 8 : 3 soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.18 Service des technologies de l'information , Direction espaces de travail et services aux utilisateurs - 1229563006

Autoriser une dépense additionnelle de 326 975,10 \$, taxes incluses, pour l'augmentation des banques d'heures dans le cadre du contrat accordé à Cofomo inc. (CG21 0499), majorant ainsi le montant total du contrat de 2 179 834,02 \$ à 2 506 809,12 \$, taxes incluses

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.19 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat -
1227019005

Approuver le projet d'avenant à la convention d'aide financière entre la Ville de Montréal et le Ministre de l'Économie et de l'Innovation (CG22 0173), sans aucun changement aux montants des contributions financières prévues, afin d'ajuster la durée du projet

Compétence Élément du développement économique qu'est la
d'agglomération : promotion du territoire de toute municipalité liée, y compris
à des fins touristiques, lorsqu'elle est effectuée hors de ce
territoire

20.20 Service des technologies de l'information , Direction gestion du territoire -
1225035004

Accorder un contrat de gré à gré à K2 Geospatial inc., pour convertir le modèle de licences et renouveler le contrat de maintenance des licences JMap, pour la période du 1^{er} décembre 2022 au 31 décembre 2025, pour une somme maximale de 291 178,84 \$, taxes incluses (fournisseur unique)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.21 Service de l'environnement , Direction de la gestion des matières résiduelles
- 1228326002

Accorder un contrat à EBI Montréal inc., pour les services de transport et d'élimination des rejets de tamisage de compost du Complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) - Dépense totale de 130 209,19 \$, taxes incluses. - Appel d'offres public 22-19590 (1 seul soum.)

Compétence Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi
d'agglomération : que tout autre élément de leur gestion si elles sont
 dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du
 plan de gestion de ces matières

20.22 Service des technologies de l'information , Direction connectivité -
1229384003

Conclure des ententes-cadres avec Cofomo (lots 1 à 3), Chapitre TI inc. (lot 6) et ESI Technologies de l'information inc. (lot 7), pour une durée de 36 mois, pour la fourniture sur demande de prestations de services en architecture TI et analyse de marché - Dépense totale : 3 303 329,48 \$, taxes incluses - Appel d'offres public 22-19454 - (lots 1 et 3 : 3 soum.) - (lot 2 : 4 soum., 1 seul conforme) - (lot 6 et 7 : 1 seul soum.)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

20.26 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat -
1227952004

Accorder un soutien financier non récurrent totalisant la somme maximale de 2 000 000 \$ à différents organismes dans le cadre de l'appel à projets sur la consolidation de la chaîne entrepreneuriale en transition écologique / Approuver les projets de conventions à cet effet

Compétence Éléments du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.27 Service du développement économique , Direction Entrepreneuriat -
1227016001

Accorder un soutien financier maximal de 6 378 759 \$ aux six organismes du réseau PME MTL afin de maintenir l'offre de soutien technique dédiée aux entrepreneurs pour l'année 2023 / Approuver les projets de conventions à cet effet

Compétence Éléments du développement économique qu'est toute aide
d'agglomération : destinée spécifiquement à une entreprise

20.28 Service de la stratégie immobilière - 1224435005

Approuver le projet d'acte par lequel la Ville accorde mainlevée pure et simple du droit de résolution stipulé en sa faveur aux termes d'un acte de vente intervenu entre la Ville de Montréal et Demain Montreal S.E.C., le 25 novembre 2021, d'un terrain situé du côté ouest de la rue Nazareth, au nord de la rue de la Commune, dans l'arrondissement Ville-Marie, et publié au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Montréal sous le numéro 26 848 298

Compétence Logement social et l'aide destinée spécifiquement aux
d'agglomération : sans-abri

20.29 Service de la stratégie immobilière - 1229652001

Approuver une entente tripartite entre la Ville de Montréal, la Société québécoise des infrastructures et l'Institution royale pour l'avancement des sciences, dans le cadre de la requalification du site de l'ancien hôpital Royal Victoria

Compétence Annexe du décret - Parc du Mont-Royal
d'agglomération :

30 – Administration et finances

30.01 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction des sports
 - 1228816006

Approuver les modifications et le renouvellement du Programme de soutien aux événements sportifs internationaux, nationaux et métropolitains (PSES) pour l'année 2023

Compétence Annexe du décret - Aide à l'élite sportive et événements
d'agglomération : sportifs d'envergure métropolitaine, nationale et
 internationale

30.02 Service des affaires juridiques , Direction des affaires civiles - 1221024002

Adopter une résolution visant à maintenir, jusqu'au 31 décembre 2023, la délégation au conseil de la ville de certains pouvoirs concernant les équipements, infrastructures et activités d'intérêt collectif mentionnés en annexe du Décret concernant l'agglomération de Montréal (1229-2005, 8 décembre 2005)

Compétence Acte mixte
d'agglomération :

30.03 Service de police de Montréal , Direction des communications pratiques d'affaires et relations avec les partenaires - 1224974005

Autoriser un virement budgétaire de 2 593 000 \$ au Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) en provenance du budget des dépenses communes de l'agglomération de Montréal afin de permettre au SPVM d'honorer ses obligations contractuelles et légales et de répondre à ses besoins dans le cadre de sa mission pour 2022

Compétence d'agglomération : Éléments de la sécurité publique que sont les services de police, de sécurité civile, de sécurité incendie et de premiers répondants

41 – Avis de motion et dépôt de projet de règlement

41.01 Service des affaires juridiques - 1223302005

Avis de motion et dépôt - Règlement déterminant les dispositifs permettant l'accès à l'immeuble de la cour municipale sans être assujetti aux contrôles de sécurité

42 – Adoption de règlements

42.01 Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports , Direction gestion de grands parcs et milieux naturels - 1229151003

Adoption - Règlement autorisant l'occupation permanente du domaine public aux fins de conduites souterraines d'eau chaude glycolée dans le Complexe environnemental Saint-Michel

Compétence d'agglomération : Élimination et la valorisation des matières résiduelles, ainsi que tout autre élément de leur gestion si elles sont dangereuses, de même que l'élaboration et l'adoption du plan de gestion de ces matières

